Extrait du Rencontres Sociales

http://rencontres-sociales.org/spip/spip.php?article3945

L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, UN SECTEUR A PRIVILEGIER POUR LES EMPLOIS D'AVENIR

- Actualités -
Date de mise en ligne : jeudi 20 septembre 2012

Description :

Un communiqué du CNCRES sur les emplois d'avenir

Rencontres Sociales

Un communiqué du CNCRES sur les emplois d'avenir

L'économie sociale et solidaire (ESS) présente des atouts indéniables pour apporter aux jeunes les conditions d'une réussite professionnelle et personnelle. Elle s'investit afin que les emplois d'avenir constituent un véritable levier pour une insertion globale et durable et souhaite rappeler les conditions de succès d'un tel dispositif.

Force économique majeure de notre pays, l'économie sociale et solidaire (ESS) concilie efficacité économique et prise en compte des besoins sociaux et sociétaux dans des secteurs à forte utilité sociale et dont les perspectives de recrutements durables sont fortes. Impliqués dans le processus de concertation engagé par le Ministère délégué à l'économie sociale et solidaire et à la consommation sur les emplois d'avenir, les acteurs territoriaux de l'ESS, via les Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (les CRESS), se sont engagés activement aux côtés des pouvoirs publics pour l'emploi et l'autonomisation des jeunes en prenant en compte l'ensemble des jeunes en situation de recherche d'emploi, quel que soit leur niveau de qualification.

Ils appellent à la vigilance sur les conditions de mise en oeuvre de ce dispositif. Ces emplois d'avenir ne doivent pas être assimilables à un dispositif d'insertion pour public en difficulté au risque de perdre leur attractivité, de dévaloriser les potentiels de la jeunesse et de générer des processus de stigmatisation. C'est pourquoi ils demandent à ce que ce programme s'inscrive dans une corrélation forte entre les niveaux de qualification des jeunes et les postes offerts dans les entreprises.

En effet, la pleine réussite de ce programme doit tenir compte des possibilités offertes dans les différents secteurs d'activités et des contraintes des qualifications nécessaires (en particulier dans les emplois verts et les emplois blancs), de telle manière qu'il soit un véritable tremplin vers l'emploi pour tous les jeunes qui en bénéficieront. Autre condition de réussite indispensable : la formation obligatoire et l'accompagnement sur la durée pour garantir des perspectives de pérennisation solides.

Enfin, le CNCRES et les CRESS estiment que le ciblage, le suivi et l'évaluation de ces emplois doivent s'effectuer à l'échelon territorial et de manière concertée pour permettre adaptation et efficacité. Véritables partenaires de l'Etat dans la mise en oeuvre de ce programme, les CRESS oeuvreront dans les régions pour que celui-ci soit une véritable opportunité d'entrée dans le monde du travail pour les jeunes et de développement économique pour les territoires.

contact@cncres.org

Copyright © Rencontres Sociales